

N° 590

22 Avril 2009

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH CADRES

Union Fédérale



des Cadres

FLASH CADRES

Le 1^{er} Mai, j'adhère...

Pour la première fois, tous les syndicats appellent à manifester ensemble le 1^{er} mai. Cela peut être l'opportunité de voir dans la rue une nouvelle population de manifestants qui hésitent ou ne peuvent faire grève. 76% des français estiment que l'unité syndicale du 1^{er} Mai est une bonne chose. Après les 29 janvier (2,5 millions de manifestants) et 19 mars (3 millions de manifestants), le doute s'installe dans le gouvernement et le patronat du fait de la participation des salariés toujours plus importante dans les grèves et les manifestations et de leur détermination à se faire entendre sur leur lieu de travail et de vie.

La réussite de cette journée ouvrira des perspectives de poursuites d'initiatives unitaires fortes indispensables pour gagner durablement sur les revendications permettant de mieux vivre, mieux travailler.

La CGT Fapt a réalisé 1 350 adhésions, dont 117 de cadres, depuis le début de l'année. Ce courant d'adhésions significatif se vérifie dans la plupart des professions, puisque avec 16 133 adhésions nouvelles depuis le début de l'année, la CGT au plan confédéral enregistre 4 590 adhésions de plus que pour la même période l'année précédente.

Les salariés cadres et employés, retraités, chômeurs montrent qu'en plus grand nombre dans cette période de vif affrontement social, ils veulent se donner la force collective nécessaire pour se défendre contre les attaques du patronat et du pouvoir, faire respecter leurs droits et imposer du progrès social. De plus en plus nombreux sont celles et ceux qui disent : « nous ne sommes pas responsables de la crise, nous ne devons pas en être les victimes ! ». En se syndiquant à la CGT, ils se donnent les moyens de contester, de proposer, de négocier pour gagner de meilleures conditions de travail et de vie. Alors... vous qui êtes dans l'action, qui vous sentez proche du premier syndicat du pays, faites comme eux, ne restez pas isolés, syndiquez-vous.



Branche Poste

Livret A

Après la banalisation du livret A depuis le 1^{er} janvier, le gouvernement a annoncé pour la deuxième fois en quelques mois une nouvelle baisse de son taux de rémunération passant de 2,5% à 1,75% à compter du 1^{er} mai. Il était encore à 4% en août 2008.

Le taux du Livret A va descendre donc à un niveau jamais atteint depuis sa création en 1818. Cette nouvelle baisse pénalisera tout particulièrement les foyers modestes quand on sait que 70% des détenteurs ont moins de 750 €. Plus que jamais, la CGT met en avant un ensemble de propositions alternatives permettant de faire face aux besoins importants en matière de logement social, ce qui passe par la mise en place d'un pôle financier public au service de l'intérêt général.

Élections à la Banque Postale

En attribuant 10,62% de leurs suffrages à la CGT, les salariés de la Banque Postale confortent la progression constante de la CGT dans l'encadrement, comme aux élections prud'homales de 2008.

En accordant leur confiance à la CGT, les salariés ont voulu qu'elle soit représentative et présente à leurs côtés pour défendre leurs intérêts en lien avec l'appropriation publique de toutes les activités postales au service des besoins de la population, autrement dit contraindre La Poste à se donner les moyens financiers et humains pour permettre à tous l'accès à la bancarisation en embauchant du personnel dans les bureaux de poste et les centres financiers. La CGT sera présente avec les salariés pour défendre leurs intérêts.

Branche Télécoms

Prédateurs sur le Nil !

Suite à la décision de la Cour arbitrale internationale, France Télécom qui possède déjà 71,25% du capital devait acquérir les 28,75% restants de l'opérateur égyptien Mobinil, détenus par Orascom Télécom, propriété du magnat Naguib Sawiris.

Une opération purement spéculative, annoncée au prix de 530 millions d'euros et nuisible à l'emploi, aux salaires et à l'investissement industriel.

Aujourd'hui, une procédure juridico-financière qui risque de s'enliser voit le vendeur et l'acquéreur s'accuser de ne pas tenir leurs engagements réciproques.

Le peuple Égyptien a le droit de maîtriser sa communication et des partenariats publics locaux sont à rechercher. Ce qui n'exclut en rien une coopération avec FT.

GPEC au rabais

Après une suspension de la négociation pendant plusieurs mois, un nouveau texte en forme de provocation renvoie trois sujets majeurs à des négociations ultérieures et sans aucune garantie sur le contenu. Il s'agit du Télétravail, de l'insertion des jeunes et de la deuxième partie de carrière des seniors.

De plus, la direction s'affranchit de la déclinaison des accords interprofessionnels sur la formation professionnelle, le stress.

Enfin, la direction affirme que la rémunération des cadres ne serait plus garantie en cas de mobilité dans le Groupe.

Un communiqué commun réunissant la CGT, la CFE-CGC, FO et Sud dénonce ces pseudos négociations et exige un autre dialogue.

On l'aura compris, la CFDT et la CFTC en ont décidé autrement. L'action doit se poursuivre...

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : www.cgt-fapt.fr

Échos

Travail du Dimanche

La proposition de loi qui répondait au lobbying de la grande distribution, avec pour objectif d'accélérer le processus libéral de déréglementation du travail le dimanche vient de faire pschiiit !

Fruit de leurs luttes, les salariés peuvent en effet se réjouir du retrait annoncé par les sénateurs des amendements visant à déréglementer l'ouverture des magasins le dimanche.

Ces amendements étaient particulièrement néfastes au moment où le pouvoir d'achat des Français se rétracte du fait de la stagnation des salaires, des pensions et de l'augmentation importante des demandeurs d'emplois.

La CGT restera toujours vigilante et mobilisée contre tout projet qui viserait à aggraver les conditions de travail et de vie des salariés du commerce.

Salaires

Provocations pour les salaires

Les Négociations Annuelles Obligatoires à La Poste ont débuté le 5 mars 2009 et s'ouvrent sur une période de 18 mois ! ... Avec des propositions pour les salaires qui frisent le scandale : 0.8% d'augmentation pour 2009 et 1% en 2 temps pour 2010. Pour les cadres : 2% sur 3 ans et 2.4% en 2012 et pour les CS : 2.15% sur 3 ans et 2.6% pour 2012. Pourtant l'argent existe, d'où la revendication de la CGT d'une prime immédiate de 400 euros. Ce que nous exigeons c'est la refonte des grilles salariales débutant à 1600 euros bruts (revendication de la CGT pour le SMIC lors d'une première embauche pour un salarié non qualifié) et la reconnaissance des qualifications avec comme point de départ, pour les cadres, un salaire minimum égal au plafond de la sécurité sociale soit 2859 euros.

Qui va oser signer à FT ?

Les négociations salariales 2009 s'achèvent, et les propositions finales sont loin des revendications initiales des organisations syndicales, qu'on en juge plutôt :

- Pas d'augmentation du complément France Télécom, alors que toutes les OS le réclamait.
- Pas d'augmentation collective pour les cadres, mais 2% en moyenne soumis à appréciation managériale, alors que toutes les OS le réclamait.
- Quelques éléments supplémentaires pour les cadres ayant un salaire global inférieur à 31 500 euros annuel.

A l'heure où ces lignes sont écrites, l'accord n'est pas encore signé ... mais les organisations syndicales qui oseront apposer leur signature sont prévenues : elles pourront difficilement prétendre représenter les salariés.

Et ces derniers apprécieront tout au long de 2009 !

International

Euro actions !

Partout dans le monde les travailleurs sont confrontés aux conséquences de la crise actuelle. Et partout les travailleurs, les syndiqués et leurs organisations syndicales se mobilisent sous des formes différentes pour exiger des solutions. Les messages de solidarité reçus à l'occasion de la journée du 19 mars en France montre que cette mobilisation a résonné bien au delà de nos frontières.

En Europe, après les mobilisations qui ont déjà eu lieu à Dublin, Lisbonne, en Lituanie, en Islande, à Londres, à Athènes, à Rome, des manifestations de portée européenne vont se dérouler à l'appel de la CES (Confédération Européenne des Syndicats). Trois journées d'action d'envergure européenne sont prévues : le 14 mai à Bruxelles, le 15 mai à Madrid et les 16 mai à Prague et à Berlin. Qui dit que la France est le seul pays qui manifeste ?

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

AFP : pluralisme ou intox

La crise économique et le développement des luttes amène M. Sarkozy, qui nomme déjà les dirigeants de France Télévision et de Radio France, à renforcer sa mainmise sur l'information en encourageant la privatisation de l'AFP, seule agence mondiale d'information non anglo-saxonne.

Au prétexte de difficultés financières, le statut de 1957 qui garantit son indépendance serait remis en cause et, avec l'entrée des actionnaires, l'agence serait livrée aux puissances d'argent. Un bien piètre prétexte au regard des 600 millions d'€ récemment accordés aux patrons de presse et des centaines de milliards d'€ « prêtés » aux banques.

Pour le pluralisme et une information sûre et vérifiée, L'AFP doit garder son indépendance.

Emploi

Fond d'Investissement pour l'emploi

Le Fonds d'Investissement Social (FISO) annoncé par l'Élysée le 18 février suite à la journée du 29 janvier a été installé vendredi 10 avril. La CGT a fait remarquer qu'il reste de fortes ambiguïtés sur les actions assignées à ce Fonds et sur ces moyens financiers : en insistant sur les limites de l'enveloppe allouée (1,5 milliard €) au regard d'autres sources plus importantes débloquées pour aider les entreprises et les banques.

Le président de la République a évoqué l'hypothèse d'augmenter l'enveloppe, celle-ci serait surtout conditionnée au développement des luttes... Les entreprises doivent être plus impliquées et responsabilisées socialement.

La CGT est prête à s'investir dès lors que ce Fonds contribue à construire une véritable Sécurité Sociale Professionnelle.

L'esbroufe des 500 €

L'annonce d'une prime de 500 € dédiée aux chômeurs non indemnisés fait les choux gras de la presse, et pourtant ...

Elle ne concerne pas les jeunes primo-demandeurs d'emploi (il faut avoir travaillé 305 heures dans les 28 derniers mois), ni ceux qui ont perdu leur emploi avant le 1er avril 2009 !

Alors même que ces catégories de demandeurs d'emploi auront les mêmes difficultés que les autres à retrouver un emploi, elles sont exclues du dispositif.

Cette prime ne concernera, in fine, pas grand monde. Il s'agit d'un effet d'annonce à l'heure où moins d'un chômeur sur deux est indemnisé et où la durée de leurs droits sont réduits. De plus Sarkozy voulait « s'occuper du chômage des jeunes », on voit comment !

La CGT porte des indemnités fortes à la hauteur des besoins pour l'ensemble des demandeurs d'emplois.

Égalité

Qui a peur de la Démocratie ?

La loi du 20 août 2008 (représentativité syndicale) a prévu pour les très petites entreprises (10 salariés et moins) des négociations (qui doivent être conclues avant fin juin 2009) pour permettre la tenue d'élections professionnelles pour établir la représentativité des syndicats qui négocient les conventions collectives et les accords interprofessionnels. Mais le MEDEF a fait savoir qu'il n'y était pas encore prêt. À la réunion du 9 avril avec l'UPA, la CGT s'est prononcée pour le respect du calendrier et que sans réponse rapide du MEDEF et de la CGPME, elle était prête à ouvrir une négociation avec les organisations qui y étaient prêtes, même si sa portée devait alors se limiter au périmètre de l'artisanat (1,4 millions de salariés sur les 4,2 millions concernés).